

FORMATION CONSEILLERE EN IMAGE (intensive 1 mois)

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires au métier de conseillère en image.

Formation collective de 4-5 personnes maximum -

Matériels inclus : nuancier de couleurs pour module colorimétrie, méchier coiffure sur module coiffure, jeu de tissus professionnels sur module colorimétrie.

Formation de 7H par jour : 9H-13H et 13H30-16H30

Durée de formation : 4 semaines en structure soit 140h de formation

Coût de la formation : 3500 €

PROGRAMME DE FORMATION

Le métier de conseiller en image 4H

- Histoire de la profession
- Les statistiques du marché
- L'importance du réseau

Conseils en communication 7H

- Histoire du Coaching : évolution dans notre société
- Le Coach dans le conseil en image : son rôle, ses valeurs
- La relation de communication avec le client : écoute, questionnement, définir les objectifs
- Communication verbale et non verbale
- Mise en situation

Colorimétrie : 14H

- Les couleurs : leur signification
- Le cercle chromatique
- Les caractéristiques de la couleur : chaude, froide, mats, lumineuses, claires, sombres
- Les harmonies de couleur
- Les différentes méthodes : test du drapping, méthode des 4 saisons
- Exercices pratiques, mise en situation – Remise des tissus et des nuanciers de couleurs.

Coiffure : 10H

- Visagisme : étude des différentes formes de visage
- Etude du cheveu : les soins, les techniques de coupes, la gestuelle, les couleurs, les styles de coupe
- Création d'un book coiffure
- La relation avec son partenaire coiffeur
- Entraînement et mise en situation

Maquillage : 35H

Conseil sur les différents types et état de peaux et sur les soins adaptés
Les produits : la cosmétologie, le mélange des couleurs, les différents produits de maquillage
Les techniques du maquillage : de jour, de soir, mariée
La méthode d'application du maquillage, l'utilisation des outils de maquillage
Entraînement et mise en situation

Style vestimentaires femmes 35 H

Les différents styles vestimentaires
Etudes des différentes morphologies
Le tissu : les différents types de tissus, les imprimés – réalisation d'une tissuthèque
La garde robe personnelle et professionnelle
Création d'un book de style
Les accessoires : lunettes, sac à main, bijoux, chapeau
Entraînement et mise en situation

Style vestimentaire hommes : 35H

Les différents styles vestimentaires
Etudes des différentes morphologies
Codes vestimentaires professionnels, dressing personnel
Les accessoires : lunettes
Entraînement et mise en situation



CONSEIL EN IMAGE & RELOOKING
MAQUILLAGE - COIFFURE - STYLE VESTIMENTAIRE HOMME & FEMME - FORMATIONS
en Poitou-Charentes

Concord Business Center, 34 bd. Chasseigne 86000 Poitiers
Port : 06 87 16 47 58 - Tél : 05 49 11 54 57 - www.relooking-poitiers-niort.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

SAISON 2011/2012

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

E MAIL : _____ @ _____

Formation conseillère en image 1 mois 140h (1 mois intensif)

Si Prise en charge :

Nom de l'organisme ou de l'entreprise :

N° SIRET : _____

Adresse :

Tel : _____ Fax : _____

L'inscription définitive est soumise au renvoi du bulletin d'inscription accompagné du règlement total de la formation. Règlement : par chèque libellé à l'ordre de : Céline THOMELIN- Conseil en image

- chèque d'acompte (50%) soit _____ euros encaissé avant le démarrage de la formation

- Le solde, soit _____ euros encaissé avant la fin de la formation

La signature de ce bulletin vaut acceptation.

Date :

Signature :

(Précédée de la mention "Lu et Approuvée")

MODALITES D'INSCRIPTION

Être âgé de 18 ans minimum.

L'admission à la formation est soumise à l'acceptation de la formatrice du centre.

L'inscription définitive est soumise au renvoi de la convention de formation signée et de la totalité des frais de formation. Cependant il est possible d'échelonner les paiements en 3 fois sans frais. 50 % du montant total sera demandé à titre d'acompte.

Prise en charges : Les organismes sociaux (CONSEIL REGIONAL, ASSEDIC, ANPE...), peuvent prendre en charge votre formation, le délai de prise en charge étant assez long (2 ou 3 mois), nous vous conseillons d'en tenir compte dans le choix des dates de votre formation.

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles dans l'ordre de réception des bulletins.

En cas d'annulation de la part du stagiaire dans les 60 jours avant la date de la formation, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

Toute formation commencée est due dans sa totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cursus sans coût supplémentaire.

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, C. THOMELIN se réserve le droit d'annuler la formation. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées et le stagiaire prévenu 10 jours avant la formation.

Conformément à loi sur la formation professionnelle

ENTREPRISES

Salariés d'entreprises, informez votre employeur de votre désir de participer à la formation que vous avez sélectionné. Adressez-nous le bulletin d'inscription. Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir une convention de formation à nous retourner pour confirmer votre inscription.

Règlement : A réception facture (selon convention établie)

Prise en charge pour les salariés : Si vous avez la possibilité de faire financer votre formation par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA : AGEFOS, UNIFORMATION...) nous sommes à votre disposition pour établir vos dossiers.